



2024

DÉCLARATION SUR LA MATÉRIALITÉ

Assala a élaboré notre rapport ESG 2024 conformément aux Normes GRI (Global Reporting Initiative), un cadre de reporting ESG reconnu à l'échelle internationale. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de notre approche d'amélioration continue et de notre engagement à traiter de manière transparente les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans l'ensemble de nos activités.

GRI définit comme « pertinents » les thèmes ESG qui peuvent raisonnablement être considérés comme importants pour (i) refléter l'impact économique, environnemental ou social d'une organisation, ou (ii) influencer de manière substantielle les évaluations et les décisions des parties prenantes externes d'Assala (« double matérialité »)<sup>1</sup>.

Comme dans le rapport 2023, le présent rapport 2024 continue de refléter le concept de matérialité d'Assala, en présentant les thèmes révélés lors de nos évaluations internes comme étant les plus pertinents pour comprendre l'impact potentiel ou réel de notre activité, et d'une importance substantielle pour nos parties prenantes. Dans notre rapport 2024, Assala a étudié l'intégrité et la bonne gouvernance, l'évaluation des risques, la sécurité du personnel, le personnel, l'égalité, la diversité et l'inclusion, la chaîne d'approvisionnement, le contenu local, la performance sociale, les émissions, la biodiversité, l'eau et les effluents, la sécurité des procédés, les déchets ainsi que la fermeture et la réhabilitation des sites.

Les thèmes pertinents identifiés ont également été analysés dans le contexte plus large de reporting en matière de développement durable : les Objectifs de développement durable des Nations unies (ODD de l'ONU), les recommandations de la GRI (Global Reporting Initiative) et du TCFD (Taskforce for Climate-related Financial Disclosures), ainsi que les directives de l'IPIECA pour l'établissement de rapports sur le développement durable ont été examinés afin de garantir l'exhaustivité et la transparence.

En outre, notre plan d'action environnemental et social a fait l'objet d'un audit conformément aux Normes de performance de l'IFC, dont les résultats sont publiés dans le présent rapport. Lors de l'analyse de l'impact potentiel sur les parties prenantes externes, les contextes international et national ont été pris en compte. Cela signifie que si certains thèmes peuvent être plus ou moins pertinents pour les activités d'Assala dans le contexte mondial, ils peuvent être plus ou moins pertinents dans le contexte des activités de la société au Gabon. Nous visons à refléter cette importance à travers notre discours et nos discussions sur chaque thème.

Le changement climatique et la réduction de notre impact sur l'environnement restent des préoccupations majeures tant à l'intérieur qu'à l'extérieur d'Assala. La sécurité, les déchets et les déchets hérités, notre personnel et la bonne gouvernance figurent parmi les priorités de notre programme ESG interne.

1. <https://www.globalreporting.org/media/jrbntbyv/griwhitepaper-publications.pdf>



[www.assalaenergy.com](http://www.assalaenergy.com)

 [www.linkedin.com/company/assala-energy/](https://www.linkedin.com/company/assala-energy/)

Tous droits réservés : Assala Energy UK Limited. Publication : Avril 2025.  
Création, conception et production : You Are Stories ([www.youarestories.com](http://www.youarestories.com)).